

HERRLISHEIM

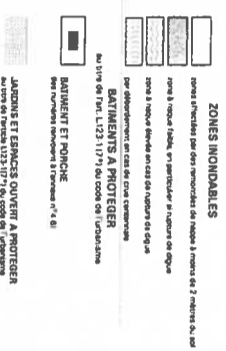
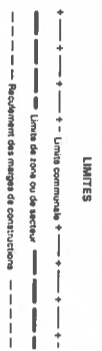


3b. Règlement-document graphique Partie village

ELABORATION
en l'absence de l'architecte d'urbanisme
à compter du 17 novembre 2019
Les dates : **2019**
DMIR

Novembre 2019

N° de régulation	Origine de l'opération	Régulation de l'opération
1	Équipement sportif	Commune
2	Aide au secteur AUS	Commune
3	Aide au secteur AUS	Commune
4	Équipement de la rue de Château	Commune
5	Aide au secteur AUS	Commune



On ne saurait prétendre que les renseignements donnés par ce plan sont exacts et complets. L'urbanisme est un processus continu et évolutif. Les informations contenues dans ce plan sont susceptibles d'être actualisées ou complétées.



ECHELLE 1/2000

voir plan de zonage au 1/50000

voir plan de zonage au 1/50000

voir plan de zonage au 1/50000